



APPEL A CANDIDATURE - STAGE -

Lancement de la démarche d'évaluation et de renouvellement de la Charte du Parc en Préalpes d'Azur

CONTEXTE

Depuis sa création en 2012, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est animé par la volonté de dynamiser le territoire autour de la préservation et de la mise en valeur de ses patrimoines. Les Préalpes d'Azur possèdent des richesses naturelles et culturelles exceptionnelles mais également fragiles.

La Charte de Parc validée en 2012 se terminera en 2027.

Quelques liens :

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/decouvrir/>

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/wp-content/uploads/2020/11/20110721-Charte-Annexes.pdf>

Dès 2023, les réflexions locales pour le renouvellement du label et du projet se lancent, en parallèle de la démarche d'évaluation de la précédente charte.

OBJET

Le stage a pour but d'accompagner l'équipe de direction dans la démarche de renouvellement et d'évaluation de la Charte du Parc

MISSIONS PRINCIPALES

- Participer à l'**évaluation de la Charte du Parc**, en lien avec l'ensemble des chargé.es de projets du Parc :
 - Compiler les résultats de l'évaluation menée à mi-parcours ;
 - Confronter la méthode pour l'évaluation finale de la Charte ;
 - Poursuivre le travail sur les indicateurs et les questions évaluatives en vue de planifier le travail et la méthode pour mener pour l'évaluation finale ;
 - Réfléchir à la manière de communiquer autour de ces éléments.

- Participer au processus de **renouvellement de la Charte du Parc** :
 - Etudier le lancement d'études complémentaires au diagnostic : identification et participation à la rédaction des cahiers des charges ;
 - Etudier/lancer les modalités de l'évaluation environnementale du projet de Charte ;
 - Organiser un forum de la transition écologique à l'automne 2023, véritable évènement de lancement de la révision de la Charte ayant pour objet :
 - La mobilisation des habitants (dont le conseil de développement du Parc)
 - La mobilisation des experts (dont le conseil scientifique du Parc)
 - Dégager des axes de travail opérationnels à travailler pour la révision de la charte, ciblé sur les grands enjeux actuels : changement climatique, érosion de la biodiversité, évolution des paysages...

Dans le cadre de ces missions, le/la stagiaire pourra s'appuyer sur le réseau des Parcs de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, et de la Fédération des Parcs naturels de France.

PROFIL

- Bac +4/+5 en développement local et aménagement des territoires– sciences politiques - participation citoyenne avec une approche opérationnelle de l'évaluation des politiques publiques ;
- Des bases relatives au champ d'action de la Charte du Parc seront appréciées ;
- Maîtrise des outils informatiques courants ;
- Très bon relationnel, capacité d'écoute et de synthèse ;
- Aptitudes au travail en autonomie, esprit d'initiatives et force de propositions ;
- Permis B indispensable : déplacements dans le cadre de la mission (véhicule de service à disposition).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Convention de stage obligatoire.
- Stage indemnisé selon réglementation en vigueur + tickets restaurants
- Durée : 6 mois idéalement
- Début de mission : mars / avril 2023
- Encadrement par l'équipe de direction du Parc et le/la chargé.e de projet "renouvellement de la charte"

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avec en objet :
« *Stage Evaluation - Révision Charte Préalpes d'Azur 2023* »

Date de fin de réception des candidatures : 15 janvier 2023.